

ACTION CGT 34

SPÉCIAL 52^e CONGRÈS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022-2023-2024 du 52^e CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT



Les 15 et 16 mai 2025 CCAS du Cap d'Agde

SOMMAIRE

Introduction	3
Revendicatif	4
Politique financière	11
Qualité de vie syndicale	17
Formation	23
Collectif « Femmes mixité »	28
USR	30
IHS	32



INTRODUCTION



Chère et cher camarade,

Ce rapport d'activité de l'union départementale est écrit alors qu'un nouveau premier ministre entre en fonction. Il n'intégrera donc pas tous les éléments postérieurs, mais une fois encore, le vote du 7 juillet 2024 est bafoué et méprisé, la mobilisation citoyenne qui a empêché l'arrivée à Matignon de l'extrême droite est foulée au pied par un pouvoir « macroniste » qui souhaite se maintenir coûte que coûte, ou plutôt à toutes forces, pour servir les intérêts des plus riches.

Nous avons choisi de diviser ce document en plusieurs rapports reprenant l'activité revendicative, la politique financière, la vie syndicale, la formation syndicale, le collectif « Femmes-mixité », l'USR et l'IHS 34. L'intégralité du document a fait l'objet d'échanges collectifs au bureau de l'union départementale. Une partie des éléments avait déjà été présentée au comité général pour un bilan à mi-mandat.

Nous avons essayé d'être le plus complet possible autour d'éléments structurant, sans pouvoir tout aborder. Certains sujets, certaines difficultés rencontrées ont donné lieu à des propositions que tu retrouveras dans le document d'orientation. Les deux écrits se complètent et doivent servir de base aux débats dans les syndicats.

La direction de l'UD est disponible pour participer à vos réunions.

Bonne lecture.

Pour le bureau de l'union départementale,

Serge RAGAZZACCI
Secrétaire Général

REVENDICATIF

Conquêtes sociales, libertés syndicales et fondamentales, démocratie en danger !

Notre congrès sera le moment de tirer des enseignements de cette séquence politique inédite et extrêmement grave pour l'avenir de notre démocratie et de l'ensemble de nos droits et conquêtes sociales. La séquence politique que nous traversons nous renvoie au long conflit sur les retraites et au passage en force d'une loi portant l'âge de départ à la par abus de pouvoir.

Difficile en quelques lignes de pouvoir synthétiser un mandat pendant lequel nous avons été confrontés à des défis majeurs. Il faut donc, au risque de paraître injuste, en retirer quelques éléments marquants dans un contexte où, sur le plan international, il y a une accentuation des guerres et tensions partout sur le globe : une guerre qui se poursuit en Europe, le martyr du peuple palestinien, abandonné par les instances internationales, et une montée de l'extrême droite partout. Le retour de Donald Trump aux États-Unis va participer de ce climat de durcissement des relations internationales. Au comité général, nous soulignons les points communs avec les années 1930, cette comparaison semble malheureusement toujours d'actualité.

Le mandat a été particulièrement marqué par la longue lutte contre la réforme des retraites à 64 ans. De multiples conflits et mobilisations sur les salaires, la défense des services publics ont eu lieu aussi tout au long du mandat, dans un contexte de répression syndicale et de remise en cause du droit de faire grève ou manifester.

Alors que va s'ouvrir une nouvelle phase de politique austéritaire, que le pouvoir va chercher à faire payer à l'ensemble la classe ouvrière un déficit issu des cadeaux offerts aux plus riches, il est aussi bon de rappeler que ces dernières années, les années post-Covid, sont définies par une accentuation des inégalités sur fond d'une crise climatique qui s'accélère.

Le rapport d'Oxfam de janvier 2024 rappelle que « En seulement 3 ans, le monde a connu une pandémie mondiale, la guerre, une crise du pouvoir d'achat et une accélération de la crise

climatique. Chaque crise a creusé le fossé entre les ultra riches milliardaires et la vaste majorité de la population. La France n'y échappe pas. Les 4 milliardaires français les plus riches ont vu leur fortune augmenter de 85 % depuis 2020, entre 2019 et 2022 la richesse cumulée de 90 % des français a, quant à elle, baissé de 3,9 % » Le nombre de pauvres continue d'augmenter, il est estimé à 9 millions.

Parmi elles, parmi eux, de très nombreux·ses travailleur·ses dont le salaire ne suffit pas pour vivre ont vu l'ensemble des prix exploser (énergie, logement, alimentaire, etc.). Les inégalités se creusent parce que les riches sont de plus en plus riches, mais aussi parce qu'une partie du monde du travail, et aussi les jeunes et les retraité·es s'appauvrissent.

Alors que le nouveau pouvoir, comme ses prédécesseurs, cible les travailleurs pauvres issus de l'immigration, pour la majorité des Français·es, l'urgence est la vie chaque jour plus chère et le quotidien chaque jour plus difficile ! Chacune et chacun apprend à son niveau à se priver pour pouvoir honorer ses factures, remplir son caddie ou le réservoir de la bagnole. La réalité du pays, nous la connaissons bien, ce sont des millions de pauvres, de travailleuses et de travailleurs qui ne mangent pas à leur faim, qui dorment dans les logements insalubres ou qui évitent de les chauffer. Des retraité·es, mais aussi des jeunes qui renoncent à se soigner, voilà où nous conduisent les politiques du gouvernement et la course au profit.

Nous avons impulsé durant le mandat des campagnes sur l'augmentation des salaires, nous avons aussi été aux côtés des camarades de l'Énergie pour exiger le retour d'un pôle public. Un débat a eu lieu à notre comité général sur le logement si cher et si rare. Il faut imposer un contrôle des prix. Pour la CGT 34, l'urgence reste la lutte contre la vie chère. Tout augmente, sauf les salaires, comme le disent nos affiches, alors nous devons poursuivre les luttes pour l'augmentation significative et urgente de tous les salaires, mais aussi des pensions et minima sociaux.

Plusieurs luttes, dont la grève des salariées d'Onet, démontrent, si besoin était, que la victoire et la dignité sont à portée de lutte ! 78 jours de lutte exemplaire dans un secteur fortement précarisé et féminisé. Lutte soutenue par de nombreux dons permettant aux grévistes de tenir et faire plier leur direction.

Si des luttes peuvent avoir lieu dans les entreprises, elles ont du mal à converger vers les mobilisations interprofessionnelles proposées sur ce thème. Ainsi, le 29 septembre 2022, la journée interprofessionnelle reste modeste, mais un nouveau projet de réforme des retraites est déjà dans toutes les têtes.

La mobilisation interprofessionnelle qui marquera le mandat, c'est la lutte contre la retraite à 64 ans. Nous devons être fiers de tout ce qui a été accompli, même si nous n'avons pas pu empêcher le passage en force de ce texte brutal et « régressiste » contre les mobilisations, contre le parlement et une majorité de la population !

Nous avons analysé que nous avons connu des mobilisations massives, comme cela s'est souvent produit sur ce type de texte qui frappe les droits de l'ensemble des travailleur·ses. Mais ce texte est sûrement l'un des plus brutaux en termes de retraite. Les mobilisations ont reposé aussi sur un rejet général de l'autoritarisme de la majorité, illustré par l'usage du 49.3. La bataille pour les retraites a cristallisé beaucoup de sujets de mécontentement, dont la question de la vie chère ! Nous avons gagné la bataille de l'opinion, le gouvernement s'est enfermé dans une fuite en avant, son passage en force est la démonstration de son échec politique.

L'unité syndicale a été déterminante, elle a permis de donner de la confiance et construire des mobilisations de masse. L'ampleur de ces mobilisations a maintenu l'unité. Chaque organisation s'est trouvée confortée et la CGT a largement tenu son rôle de leader. Le syndicalisme en ressort renforcé face à un gouvernement isolé et minoritaire.

Sur notre département, nous avons fait le choix, dès les premières semaines, de privilégier les mobilisations en proximité, en nous appuyant sur notre réseau d'unions locales. Seule la CGT était en capacité d'inscrire la lutte dans la durée de cette façon. Les doutes des premières heures ont vite cédé le pas à l'enthousiasme en constatant la réponse massive du monde du travail à nos appels à manifester. Lors de certaines journées, nous avons connu

des niveaux de participation inédits ou historiques. Nous avons su imaginer plusieurs formes d'action, dont la partie de cache-cache avec le président de la République lors de sa venue à une mobilisation départementale. Lui qui pensait, selon sa formule, « passer à autre chose » en se déplaçant à Ganges n'est pas près d'oublier notre accueil !

Notre démonstration de force nous a permis de rester en haut du classement de l'Intervilles du zbeul organisé sur les réseaux sociaux. Le préfet, qui nous a interdit tout matériel son portable, doit encore en avoir les oreilles qui sonnent. Nous avons déjoué les provocations et répondu pacifiquement par la dérision aux interdictions préfectorales. Nous avons tourné en ridicule ces tentatives de museler la contestation, c'est la preuve d'une grande lucidité politique. Quelques jours plus tard, c'est le ministre des finances qui fuira les rassemblements, mais il sera rattrapé et contraint de rencontrer les manifestants.

Pour être encore plus forts, ce qui nous a manqué... une participation de la jeunesse, très en retrait et pas au niveau de 2006, par exemple... Cela devrait nous inviter à organiser en masse, sans attendre, la jeunesse qui étudie, travaille et galère !

Nous avons une nouvelle fois eu du mal à instaurer partout des grèves. Le « partout et en même temps » nous a manqué, même si le 7 mars a été de haut niveau. Même si nous avons appelé au niveau confédéral à reconduire la grève, il nous faut constater que la pratique gréviste et la grève reconductible ne se sont pas étendues en dehors de quelques secteurs traditionnels.

Dans le privé, les relations entre organisations syndicales et l'absence d'unité à la base peuvent expliquer des difficultés, y compris où nous sommes majoritaires, parfois seuls et où la grève n'a pas été étendue.

Dans la fonction publique, là aussi, la grève a eu du mal à s'étendre et la mobilisation s'est concentrée sur les journées de mobilisation nationale. Peut-être que le souvenir de l'échec de 2003 pèse dans les têtes... peut-être aussi que les salariées s'étaient d'eux-mêmes placées dans la situation pour durer en privilégiant un à deux jours de grève chaque semaine...

Notre appel à mobiliser l'ensemble du secteur du déchet n'a pas trouvé d'écho après le 7 mars, le travail entamé à cette occasion entre nos

syndicats du privé et du public devra être poursuivi.

La grève est souvent empêchée, pour beaucoup, par leur contrat de travail intérimaire ou à durée déterminée. C'est une difficulté qu'il faudra bien dépasser. L'éclatement du salariat, l'isolement dû au télétravail et la précarisation ont des effets concrets sur les capacités de mobilisation. La grève n'est pas un privilège des salariés à statut ou en CDI, mais un droit et un outil de lutte de toutes et tous les travailleur·ses. Nous sommes la CGT de tous les travailleurs, de toutes les travailleuses !

Pour pouvoir entraîner plus de travailleuses et de travailleurs dans la grève, la CGT doit être mieux implantée et faire reculer les déserts syndicaux. La grève et la mobilisation doivent être mieux anticipées. Un sentiment de défiance a existé pendant de nombreuses semaines dans nos rangs sur la solidité de l'unité syndicale, ou tout simplement sur notre capacité à gagner. La pratique des réunions, des assemblées générales et la mobilisation des adhérentes et adhérents de la CGT pour décider de l'action doit redevenir une pratique d'orga, c'est la condition pour gagner en confiance et tout simplement gagner. La démocratie dans la CGT, ce n'est pas un impératif moral, mais une garantie d'efficacité et de réussite de nos actions.

Si nous voulons frapper le capital, il nous faut être beaucoup plus forts dans les entreprises stratégiques pour véritablement taper les patrons là où ça fait mal : le porte-monnaie. On ne peut pas gagner par délégation en allant renforcer le piquet de grève du voisin quand on n'a pas convaincu chez soi et tenu le piquet de grève de sa propre entreprise.

Le sentiment qui prédomine, après ces mois de lutte, reste la fierté. Vous êtes la CGT, on est la CGT et on est fier·es d'avoir mené la lutte ensemble et tenu la dragée haute au gouvernement en l'obligeant à mentir et à renier ses propres engagements. Je crois profondément que si nous n'avons pas pu empêcher le passage en force de cette réforme, nous n'avons pas perdu pour autant la bataille. La victoire pour la CGT, ce sera le jour où nous imposerons à l'État et au patronat de reconnaître la pénibilité pour permettre les départs anticipés et le départ en retraite pour toutes et tous à 60 ans.

Pendant et après les mobilisations, la répression s'est acharnée sur les militantes et militants de la CGT. 1 000 camarades, dont plusieurs secrétaires généraux d'organisation, trois membres du bureau confédéral (Myriam Lebkit, Céline Verzeletti, Sébastien Menesplier) sont inquiétés par la justice ou menacés de sanctions.

Sur notre département, nous ne sommes pas en reste, après la convocation des secrétaires généraux des unions locales de Ganges, de Béziers et de l'union départementale, quelques jours avant la mobilisation du 13 octobre 2023, plusieurs camarades du syndicat Énergie 34 ont été convoqués eux aussi. La présence de nos avocats a empêché qu'on ne prélève leurs empreintes alors qu'ils étaient convoqués comme témoins.

Cette répression organisée par l'appareil d'État est un signal bien reçu par un patronat revanchard qui organise les sanctions, les mises au placard ou le licenciement de nos camarades. Nous avons dû démultiplier les interventions et les rassemblements, ces dernières années, comme à Vectalia, où Mounir a été harcelé pour empêcher la CGT de présenter ses listes. Non seulement Mounir n'a pas été licencié, mais les listes ont été déposées et la CGT est arrivée en tête du scrutin !

Nous pouvons, sans être exhaustifs, citer le cas des militant·es d'Auchan Pérols, Castorama, Onet, de l'aide à domicile, les cheminots, etc., toutes et tous inquiété·es pour avoir servi la cause des salarié·es et être militant·es de la CGT. La solidarité entre militant·es dans la CGT doit être bien plus qu'un slogan.

Ce durcissement de la répression contre les militant·es s'inscrit dans un contexte global de remise en cause des droits syndicaux, mais aussi de nos locaux et de nos droit à réunion, droit de grève et droit de manifester. Nous nous sommes fortement impliqué·es contre les lois « Sécurité globale » aux côtés des associations, dont la LDH. La bataille pour les droits et libertés syndicales, les libertés fondamentales est une bataille revendicative en soit et nous devrions plus souvent et plus fortement interpeller les élus et décideurs politiques sur un sujet qui touche au cœur de notre système démocratique. Là aussi, nous devons passer à l'offensive !



« Les services publics, patrimoine de ceux qui n'ont rien »

Malgré les engagements pris, les moyens se réduisent comme peau de chagrin pour l'ensemble des trois fonctions publiques, quand les anciennes entreprises nationalisées continuent d'être démantelées et vendues à la découpe.

La destruction des services publics doit être stoppée de toute urgence. Nous devons donc amplifier notre travail autour des projets de territoire pour ne plus simplement mener des combats défensifs, mais bien être à l'offensive en élargissant le rapport de force en nous appuyant sur les usagers, les associations ou les forces politiques.

Plusieurs projets de territoire (dépôt à Béziers, urgences à Lodève, maternité à Ganges, etc.) sont engagés sur le département et sont de véritables points d'appui. Mais pour peser, il faut aussi peser dans l'ensemble des administrations et, là encore, la bataille est féroce. Un collectif « Fonction publique » a accompagné nos syndicats durant la séquence électorale de 2022. Les résultats sont contrastés et pas forcément au rendez-vous de l'activité revendicative déployée. Plusieurs stages ont été organisés pour préparer les équipes syndicales aux élections, une démarche qui devra être renouvelée et enrichie bien en amont de la prochaine échéance de décembre 2026.

Lutter contre l'extrême droite, un engagement syndical !

Lors du comité général de décembre 2023 à Sète, nous avons décidé d'une démarche en direction des autres syndicats, des forces politiques et des associations pour prendre une initiative de rassemblement afin de dénoncer la montée des idées d'extrême droite. Il s'agissait aussi de créer les conditions d'une riposte pour contrer une victoire de l'extrême droite qu'on nous présentait comme inéluctable. À notre initiative, le 23 avril 2024, une puissante manifestation unitaire a été organisée à Béziers en présence de notre secrétaire générale Sophie Binet.

Après une mobilisation citoyenne exceptionnelle et une unité politique à gauche scellée en quelques jours, le 7 juillet 2024, le RN est battu. Non seulement il n'obtient pas la majorité prévue, mais il est devancé par la gauche. Pourtant, il n'a jamais été aussi fort : 8 députés en 2017, 89 députés en 2022, 143 députés en 2024 (10 millions de voix). Jamais dans notre histoire l'extrême droite n'aura été à ce niveau en France.

En Occitanie, 20 circonscriptions sur 49 tombent dans les mains de l'extrême droite, avec des scores particulièrement inquiétants dans l'ex-Languedoc-Roussillon. Sur le département, il remporte 5 circonscriptions sur 9. À noter, Emmanuelle Ménard, qui a pris quelques distances avec le RN, est battue au profit du candidat RN ; dans la cinquième circonscription, la candidate RN qui l'avait

prise aux législatives antérieures sur fond de division de la gauche, remporte une nouvelle fois l'élection.

Entre le premier et le deuxième tour, le front républicain bat les candidats RN et alliés dans 60 % des circonscriptions où ils étaient arrivés en tête.

Un front républicain s'est imposé par la mobilisation syndicale et la mobilisation de la société civile. Pour autant, il n'a été que partiel, les candidats de droite ou du macronisme se retirant sans appeler à voter explicitement pour la candidature Nouveau front populaire (NFP). Le risque d'avoir un Premier ministre issu des rangs du RN n'a été évité que de justesse. La progression du FN/RN se confirme dans les scrutins locaux, régionaux ou européens, jusqu'à devenir le premier courant politique en France.

Le deuxième tour est marqué par une forte participation, mais également par des votes blancs qui vont manquer aux candidats du NFP (quatrième circonscription du 34, troisième de l'Aude, cinquième et sixième du Gard) où ces votes blancs dépassent l'écart de voix entre les candidats.

À l'opposé d'autres organisations syndicales, nous plaçons la lutte contre l'extrême droite au cœur de notre stratégie syndicale. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme ou l'islamophobie font partie de notre histoire, de notre engagement syndical.



Unité syndicale

Si la séquence retraite est marquée par une unité syndicale historique, il faut, sur les autres sujets, pointer les difficultés à travailler avec l'ensemble des autres syndicats. Il faudrait pouvoir en dresser un bilan secteur par secteur. L'émiettement du syndicalisme et sa division nuisent en particulier à notre syndicalisme, qui repose sur le rapport de force.

Plusieurs grands sujets, comme ceux des libertés syndicales, des locaux, ou encore le retour à des CE et CHSCT ne pourront pas être traités par la seule CGT. Il faut malheureusement reconnaître que sans la CGT, il y a peu de volonté pour avancer ensemble.

Le travail de discussion sur le fond est essentiellement poursuivi avec la FSU, avec laquelle des formations communes ont été envisagées (droits des femmes, extrême droite, services publics, etc.).



Développement de la communication de l'union départementale

Durant le mandat, le site internet est devenu un outil de référence qui vient compléter la page Facebook et les Brèves d'UD. Un compte X est venu compléter nos outils au moment de la lutte sur les retraites et a donné une nouvelle audience à nos actions, en particulier en direction des journalistes. Un petit groupe « Communication » est créé pendant la lutte et des visuels sont mis à disposition en temps réel pour annoncer toutes les initiatives grâce à l'engagement d'un camarade des ALS qui met ses qualités de graphiste au service de la cause.

La présence de la CGT devient un événement de visibilité et de communication régulière qui permet de sensibiliser à chaque édition des milliers d'héraultais. Plusieurs outils de communication sont expérimentés, comme les ballons « La CGT c'est gonflé » ou le photomaton, qui rencontrent un vif succès.

Le journal de l'union départementale a été régulièrement édité jusqu'à l'été 2024, date à laquelle Midi Libre a engagé un nouveau PSE et supprimé l'imprimante numérique sur laquelle notre titre était tiré, alors que dans le même temps la Poste nous retirait l'agrément CPPAP. Ces deux événements font doubler les montants des devis, obligeant la CE de l'UD à repenser une nouvelle publication et des nouveaux contenus. C'est l'imprimerie historique de la CGT, Rivet, qui reprend notre publication.

Les banderoles réalisées par l'UD sont régulièrement mises à disposition de nos unions locales, tout comme des tirages réguliers d'affiches qui viennent compléter les envois de la confédération. Pour la campagne TPE, l'UD a mis à disposition pas moins de 4 500 affiches.



Caisse de grève et solidarité

En prévision des luttes à caractère reconductible, mais aussi pour pouvoir venir en aide à nos militant-es discriminées ou encore participer à différentes campagnes de solidarité, une caisse de solidarité est mise en place de façon pérenne pendant le mandat. Elle soutiendra différentes grèves reconductibles et permettra aussi de répondre très vite aux campagnes CGT. Sous l'impulsion du président de la CFC, ce sont près de 40 000 euros qui seront collectés pendant les manifestations.



Animation luttes sécurité (ALS)

Durant les mobilisations, notre dispositif ALS a été étoffé et renforcé autour de militant-es qui se mettent régulièrement à disposition, ce qui nous a permis d'assumer régulièrement la sécurisation de nos manifestations, rassemblements et actions, de venir en soutien des syndicats dans leurs actions. Les luttes

et les séquences s'enchaînant, la formation de responsables ALS sur le département a été repoussée, deux camarades se sont, dans l'intervalle, formés avec la confédération. L'enjeu de demain sera de pérenniser les équipes, former les camarades et gagner que chaque syndicat mette des camarades à disposition.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Lors du dernier congrès, nous avons fait état des difficultés rencontrées, avec un très fort ralentissement de l'activité syndicale durant la période Covid. Les ressources avaient été impactées et cela nous avait conduit à travailler sur nos dépenses. Le très fort endettement dû aux crédits-bails est derrière nous. Nos réserves avaient été augmentées de 25 000 euros. Cette mandature se caractérise par une forte augmentation de nos ressources liée à un retour d'une activité syndicale « normale ». À noter, une année 2022 en demi-teinte.

À la fin de ce mandat, nous présentons des comptes qui permettent de sécuriser un peu plus notre structure et notre activité, bien que nous n'ayons pas encore une année de fonctionnement en réserve.

Après avis du commissaire aux comptes et de la CFC, les comptes 2021, 2022 et 2023 ont été approuvés par la commission exécutive (CE) de l'union départementale (UD) et publiés. L'UD remplit l'ensemble des obligations légales liées à la loi sur la représentativité.

Point de vigilance : notre équilibre financier dépend toujours de l'aide du FNI.

Nos réserves

	2021	2022	2023
Réserves	326 476	297 663	378 145

Les résultats positifs enregistrés en 2021 et 2023 ont permis d'affecter 50 000 euros aux réserves dans une séquence pourtant marquée par une intense activité syndicale.

Nos résultats

	2021	2022	2023
Résultats	+ 67 137	- 28 813	+ 80 483



Nos ressources

	2021	2022	2023
Ressources	434 979	302 670	528 820

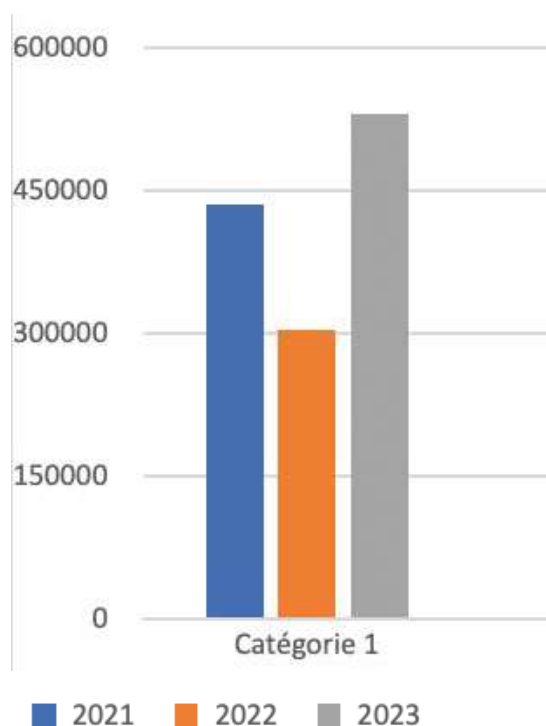
En 2021, grosse activité pour la formation après la période Covid, des stages plus nombreux en lien avec le cycle électoral, des arriérés de cotisations qui sont finalement payés et une activité revendicative moins intense.

En 2022, nous constatons une diminution de nos ressources: cotisations syndicales non versées, formations CSE et CSSCT non tenues faute de stagiaires, des formations sont organisées en dehors de la CGT, pas de formation Prudis (fin de cycle).

En 2023:

- Augmentation de la syndicalisation – nous passons le cap des 10 000 adhérent-es;
- Augmentation du nombre de formations sur les budgets patronaux;
- Grosse activité de formation Prudis;
- Augmentation de l'activité liée aux luttes (impact notamment de la refacturation des photocopies);
- Collectes dans les manifestations pour prêt de 40 000 euros;
- Travail sur le partenariat qui se poursuit.

Ressources 2021-2023



Nos principales ressources

Les cotisations

	2021	2022	2023
Cotisations	154 995	140 087	162 111
Aide FNI	38 000	61 000	58 000
TOTAUX	192 995	201 087	220 111

Pour 2022, on peut constater une baisse des cotisations. Il faut ajouter à l'aide du FNI un abandon de créances sur les salaires cheminots (14 000 euros en 2021 et 2022, 28 000 en 2023) qui réduisent d'autant nos charges.



Les formations

	2021	2022	2023
Formations	117 662	11 386	115 519

L'impact des formations dispensées sur les budgets patronaux explique essentiellement l'évolution de nos ressources (voir compte rendu d'activité).

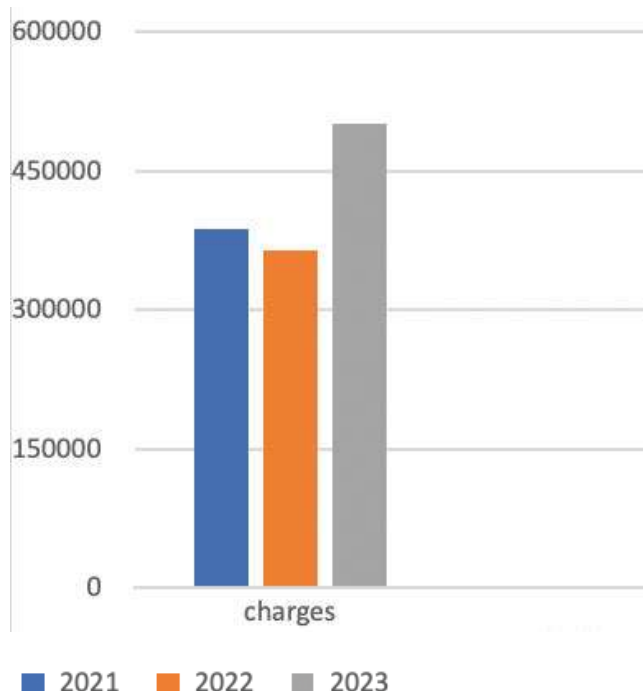
À noter : en 2024, l'UD a décidé de se réapproprier la facturation des formations CSE et CSSCT afin de réduire les délais d'encaissement. Ainsi toutes les formations réalisées au 30 juin 2024 ont été encaissées au 30 novembre 2024. Auparavant, il fallait parfois près de deux ans (exemple : CSE Pierre Fabre, formation réalisée en 2021 et encaissée en 2023, pour 35 000 euros).

Les devis pour les stages et les facturations sont réalisés par les camarades du bureau de l'UD.

Nos charges

	2021	2022	2023
Charges	387 630	363 863	501 220

Charges 2021-2023



2020 et 2021 étaient des années où la crise sanitaire a considérablement perturbé notre activité, avec des impacts importants sur 2022. 2023 marque la reprise forte de l'activité, dopée par les luttes contre la réforme des retraites.

Nos principales charges

Camarades mis à disposition

	2021	2022	2023
Mises à disposition	66 299	85 205	112 204

L'absence et le recul de droit syndical oblige à faire de plus en plus recours à du droit payant pour assurer l'activité de l'UD. C'est le cas aussi pour l'union locale (UL) de Sète, avec la prise en charge d'un mi-temps. À partir de 2024, l'UL en compensera une petite partie dans la limite de ses ressources.

Photocopieurs

	2021	2022	2023
Crédits-bail	28 955	32 584	35 253
Entretien	34 378	41 480	71 267
TOTAUX	63 333	74 064	106 520

Véritable point noir historique de nos dépenses, la situation s'est améliorée et s'améliore encore. L'augmentation entre 2021 et 2023 est liée à l'activité déployée. Les locations restent stables et le matériel est régulièrement renouvelé. Aujourd'hui, toutes nos UL sont équipées. L'activité développée en 2023 a fortement impacté cette ligne budgétaire.

Une salle reprographie a été ouverte à l'UD permettant aux syndicats de réaliser leurs tirages.

Déplacements et réceptions

	2021	2022	2023
Déplacements, réceptions	68 620	63 246	87 538

Ce poste de dépense varie en fonction de l'activité développée. Quelques éléments marquants :

- 2021 : la tenue du congrès a pesé fortement, mais la dépense a été compensée par du partenariat ;
- 2022 : année d'élection dans la fonction publique et initiative à l'opéra Comédie ;
- 2023 : activité liée à la lutte contre la réforme des retraites.

Salaires

	2021	2022	2023
Salaires	42 465	40 642	50 848

2023 : départ de notre secrétaire administrative Cathie en retraite et tuilage organisé avec Philippe pour que la transition se fasse sans impact sur l'activité.

Charges de fonctionnements

	2021	2022	2023
Charges de fonctionnement	146 913	100 705	144 109

Ces charges sont liées au fonctionnement de notre UD (honoraires, achats de matériel, assurances, abonnements, documentations, publications, frais postaux, téléphone, etc.). On peut en constater une bonne maîtrise.

Conclusion et perspectives

Cette mandature se caractérise par une forte augmentation de notre activité, notamment à partir de 2023, après trois années où la crise sanitaire a très fortement pesée sur nos ressources et nos dépenses.

Nous assistons à une meilleure prise en compte de la formation de la part des syndicats. Les formations réalisées en 2023 et en 2024 en témoignent. Ceci contribue fortement à financer et à développer notre activité dans de bonnes conditions.

Les cotisations augmentent également grâce à la syndicalisation. Le cap des 10 000 adhérent-es est à nouveau dépassé. Cependant, nous constatons que le timbre moyen est aux alentours de 12 euros. Ce niveau nous paraît anormalement bas si on se base sur le Smic et l'ensemble de nos adhérents ne sont pas au Smic. Les temps partiels ne suffisent pas à expliquer la différence, car le salaire moyen est largement supérieur au Smic. Si la bataille du 1 % porte ses fruits, une augmentation de 2 euros de la valeur du timbre engendrerait 200 000 euros en plus pour toute la CGT, du syndicat à la confédération. La cotisation permettant de bénéficier de 66 % de crédit d'impôt, n'est-il pas temps de lancer en grand la bataille du 1 %, de respecter partout nos décisions prises en congrès ?

En ce qui concerne notre autonomie financière, elle est encore conditionnée par

l'aide du FNI. Même pour 2023, où nous avons un excédent de 80 483 euros, mais avec une aide de 86 000 euros (58 000 + 28 000 d'exonérations).

Nous pouvons nous satisfaire d'avoir réussi à stabiliser nos charges fixes de fonctionnement et notamment celles de nos photocopieurs. Aujourd'hui, toutes nos UL sont équipées et nous pouvons nous satisfaire de voir l'activité reprendre dans les UL de Ganges, Sète et Montpellier.

Depuis 14 ans (voir tableau ci-dessous), une quête quotidienne du moindre centime, une rationalisation de nos dépenses, le développement de la formation, la recherche de partenariats et le développement de la syndicalisation ont permis de sécuriser financièrement notre UD. Pourtant, nous ne sommes pas encore au niveau suffisant préconisé par la confédération (une année de fonctionnement en réserve).

Mais nous pouvons nous satisfaire d'avoir permis d'être au rendez-vous de l'activité tant sur le plan revendicatif qu'au niveau des moyens mis à disposition pour le renforcement et la syndicalisation, mener des campagnes départementales ou encore répondre aux appels à la solidarité. Il faut maîtriser les dépenses mais toujours avoir en tête la conquête de ressources supplémentaires pour être plus et mieux la CGT.

Évolution de l'activité sur 14 ans

	2010	2023
Réserves	186 579	378 145
Dépenses activité	334 711	501 220
Photocopieurs	92 027 (3 photocopieurs : 1 UD, 1 UL Montpellier et 1 UL Béziers)	106 520 (UD et toutes les UL équipées)
Personnel mis à disposition	64 023	112 204
Frais postaux et télécom	11 797	13 334
Ressources	289 270	528 820
Cotisations	95 733	162 111
FNI	15 327	58 000 + 28 000 (exonération)
Formation	34 498	115 519
Subvention	11 500	10 400
Partenariat	3 800	37 076

En conséquence il nous faudra continuer le travail mis en place depuis plusieurs congrès :

- La syndicalisation : nous devons rapidement atteindre le seuil des 12 000 adhérents. Plus nous serons nombreux, plus cela aura un impact positif sur nos finances, mais surtout cela sera plus facile de peser dans le paysage économique, syndical et politique ;
- Le 1 % : nous le répétons, nous ne lâcherons rien sur cette décision de congrès. Trop de nos bases n'y sont pas encore, nous continuerons de travailler avec elles afin de les mettre en conformité avec nos décisions confédérales ;
- La formation : nous devons poursuivre les efforts consentis ces dernières années. En 2021, 2023 et 2024, ces niveaux ont atteints des sommets jamais réalisés jusque-là ;
- Mener une politique de maîtrise de nos dépenses. À chaque dépense supplémentaire, nous nous efforcerons de trouver une ressource supplémentaire équivalente.



QUALITÉ DE VIE SYNDICALE



Depuis le dernier congrès, nous avons poursuivi notre travail collectif en vue d'augmenter notre rapport de force, notre nombre de syndiqué-es, notre audience syndicale, d'améliorer notre implantation dans les entreprises, notre structuration syndicale et, par tous ces biais, notre qualité de vie syndicale.

Cet intérêt dans les syndicats pour les questions de vie syndicale se traduit concrètement, car pour la première fois depuis 2014, nous avons repassé la barre symbolique des 10 000 adhérent-es sur l'exercice 2023, avec 10 170 adhérent-es. Cette réussite, nous la devons au collectif, dans les syndicats, dans les unions locales, car il n'y a pas d'union locale forte sans syndicats forts et pas d'union départementale forte sans syndicats forts.

Dans la vie syndicale, tout est corrélé. Les victoires aux élections nourrissent le droit syndical et permettent le renforcement de notre organisation, ce renforcement nourrit celui de nos directions syndicales qui, elles, nous font progresser aux élections. Ainsi se nourrit le cercle vertueux de la vie syndicale : plus nombreux et nombreuses, plus fort-es, plus formé-es, plus armé-es pour convaincre le plus grand nombre, pour gagner.

En matière de vie syndicale, tout s'imbrique et rien ne peut être dissocié : pas de renforcement sans une structuration adéquate, pas de structuration sans victoire aux élections professionnelles, pas de victoire aux élections professionnelles sans formation des camarades et dirigeant-es, pas de formation sans politique des cadres dans nos unions locales et départementale, pas de politique des cadres sans renforcement.

Concernant le CoGiTiel, il faut rappeler le caractère central qu'il revêt dans notre vie syndicale, bien qu'il ne soit qu'un outil au service d'une politique de vie syndicale. Comment mener une activité revendicative et partir au combat sans la connaissance de nos forces organisées ? Comment informer nos camarades, si nous ne connaissons pas leurs adresses mails, postales et numéros de téléphone ? Si beaucoup de progrès en matière de renseignement du CoGiTiel ont été fait, il nous reste un morceau du chemin à parcourir, notamment sur le suivi régulier. En effet, un certain nombre de camarades sont en NPAI (« n'habite pas à l'adresse indiquée ») dans le CoGiTiel, ou sans adresse mail et numéro de téléphone, ou bien né-es en 1900, faute

de connaissance ou de fiche d'adhésion correctement remplie. Pour exemple, sur le renseignement des mandats, nous constatons qu'un peu plus de 900 mandats sont attribués, avec énormément de doublons, alors que nous savons que la réalité est tout autre.

Quelques chiffres sur le renseignement du CoGiTiel : 10 331 camarades sont renseignés dans le CoGiTiel dont 2 185 ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, 4 616 femmes et 5 715 hommes. Pour l'ensemble de ces camarades, nous recensons 10 328 adresses postales, 7 309 mails et 6 020 numéros de téléphone.

Sur le nombre de bases existantes dans le CoGiTiel pour le département, pour ce qui concerne notre structuration, 423 ne sont pas ou plus actives, voire ont été créées par des syndicats nationaux ou des fédérations sans la présence d'adhérent-es, ou n'ont jamais été activées.

Sur l'année 2024, nous avons réalisé 783 adhésions entrées sur le CoGiTiel, contre 1 073 à la même date pour 2023. Ce nombre d'adhésions est de bonne tenue et confirme la dynamique de renforcement sur notre union départementale. Pour mémoire, sur l'année 2022, nous étions sur un niveau identique d'adhésions entrées dans le CoGiTiel et nous avons connu une année de renforcement sur le paiement des FNI.

Les adhésions CoGiTiel 2024 se décomposent comme suit :

- 417 femmes, soit 53,25 % des nouvelles adhésions, en progression de trois points ;
- 79 jeunes, soit 10,08 % des nouvelles adhésions, en progression de deux points ;
- 196 ICTAM, soit 25,03 % des nouvelles adhésions, en progression de cinq points ;
- 7 retraité-es, soit 0,08 % des nouvelles adhésions.

RÉUNION QVS ET FORMATION

Durant le mandat écoulé, nous avons tenu notre objectif de journées spécifiques sur la qualité de vie syndicale (QVS), lesquelles ont permis d'éclairer bon nombre de syndicats sur les enjeux d'une vie syndicale de proximité. Pour l'année 2022, ce sont 35 camarades qui ont été réuni-es, pour l'année 2023, 67 camarades, et en 2024, 75 camarades étaient présent-es.

En matière de formation spécifique sur la QVS, les formations « Démarche CGT » ont été tenues quand cela a été possible, mais de trop nombreuses ont été annulées faute d'inscriptions. Nous avons aussi tenu la formation « Renforcer la CGT, des principes et des actes » pour la première fois et cette formation a été appréciée par les camarades qui y ont participé.

COGÉTISE

Concernant CoGéTise, il faut rappeler que c'est l'outil de collecte des cotisations de la CGT et que le reversement de la cotisation à CoGéTise permet à un syndicat d'être affilié à la CGT et de ventiler les cotisations, conformément aux décisions de congrès, aux différentes structures de la CGT. Je rappellerais ici que la cotisation est fixée à 1 % du salaire net, primes comprises, conformément à l'article 34 des statuts confédéraux.

Le montant de la cotisation est fixé par les congrès confédéraux et n'a donc pas vocation à être débattu dans aucun autre endroit.

Pour notre département, pour l'exercice 2023, nous avons repassé la barre des 10 000 adhérent-es pour la première fois depuis 2014. Et sur le plan confédéral, nous avons connu une année de renforcement pour la première fois depuis 2012.

En effet, après avoir enregistré une progression de 156 FNI et 810 timbres en 2022 par rapport à 2021, pour 2023, l'année a été close avec 10 163 FNI réglés et 99 292 timbres, soit une progression de 528 FNI et 6 514 timbres. Le travail collectif paye, nous pouvons nous en féliciter.

Pour l'exercice 2023, dernier exercice clos, la moyenne du timbre est de 12,92 €, en progression de 34 centimes d'euro par rapport à 2022, et la moyenne de timbres par FNI est de 9,76, en progression de 0,14.

L'objectif fixé par le CCN du 100 % 2023 au 1^{er} juin 2024 a été atteint pour notre département.

RENFORCEMENT ET STRUCTURATION

Comme cela est précisé en préambule, en matière de vie syndicale, tout se nourrit. C'est ainsi que le renforcement de nos syndicats permet celui de nos organisations et, pour



continuer sur CoGéTise, pour partie celui de nos finances. Si nous ne sommes pas des capitalistes, nous savons tous que pour lutter, il faut des moyens et que sans adhérent-es, pas de moyens, car la cotisation constitue la source de revenus essentielle de nos organisations.

Se renforcer, il le faut, mais en s'appuyant sur une structuration en règle avec nos orientations et statuts, et collant à la réalité du salariat. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire durant tout le mandat écoulé.

Conformément à la décision de notre dernier congrès, aucun syndicat n'a été créé en dessous de 15 adhérent-es. Dès lors que les implantations dans de nouveaux services, établissements ou entreprises étaient en dessous de la barre des 15 adhérent-es, elles ont été organisées en sections rattachées à des syndicats.

Sur le mandat écoulé nous recensons la création de 9 syndicats et 125 nouvelles bases.

Syndicats créés en 2021 (2) :

- CLERMONT L'HERAULT TX
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS
- SYNDICAT CGT DU PERSONNEL NSE
NICOLLIN

Bases créées en 2021 (14) :

- SECTION TOTALENERGIES LE LIEN CGT
MONTPELLIER
- ELIOR CGT RESTAURATION ET SERVICES
- SAD COEUR D'HERAULT
- DECAUX BEZIERS CGT
- GROUPAMA GMED 34
- MACIF POLE SUD OUEST AGDE
- AESIO MUTUELLE SETE
- AG2R SETE

- CLINIPOLE BIO NETTOYAGE
- SNAVI-CGT DU 34
- CLINIQUE DU SOUFFLE LA VALLONIE
- APAVE SETE
- CGT CULTURE 34 - VILLENEUVE
LES BEZIERS - SGPA LANGUEDOC-
ROUSSILLON
- CGT CULTURE 34 - NISSAN-
LEZ-ENSERUNE - SNMH SITE
ARCHEOLOGIQUE D'ENSERUNE

Syndicats créés en 2022 (6) :

- DIALYSE SETE CGT
- PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES
DEPARTEMENTALE
- SNAPEC 34 ESCALADE ET CANYON
- DIALYSE SETE CGT
- EHPAD FOYER RESIDENCE L'ACCUEIL
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL

Bases créées en 2022 (30) :

- AMATSI GROUPE
- ZARA BEZIERS POLYGONE
- MARIONNAUD MONTPELLIER
- PSI SECURITE
- ZARA MONTPELLIER ODYSSEUM
- SPIE CITY NETWORKS DOTO ST JEAN DE
VEDAS
- MONTPELLIER CAMPUS LE PATIO T CGT
FAPT
- VLM XPO DISTRIBUTION P CGT FAPT
- SNAPEC 34 SECTION DE LODEVE
- SNAPEC 34 SECTION MONTPELLIER
- EDUC POP - ECLAT 34
- SNTRS 34 - IFREMER
- FERC SPORT 34
- MACIF POLE SUD EST MONTPELLIER
- MACIF POLE SUD OUEST BALARUC
- RETRAITES 34 SNJ-CGT
- PIGISTES 34 SNJ-CGT
- CGT CHUBB MONTPELLIER
- GRIM AUTO
- MUTUELLE GENERALE MONTPELLIER
- MULTIPRO DEPARTEMENTAL LUNEL
- BUT LATTES
- PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES
MONTPELLIER
- PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES SETE

- PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES
BEZIERS
- LOUPIAN TX MAIRIE
- MONTBAZIN TX MAIRIE
- BOUZIGUES TX MAIRIE
- N'ASSIST
- STEF TRANSPORT MONTPELLIER

Bases créées en 2023 (43) :

- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU AGRO
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL AGRO
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU CHIMIE
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL CHIMIE
- CASTORAMA LATTES
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL MONTPELLIER
COMMERCE
- LIDL BEZIERS
- BUT BEZIERS
- DECATHLON VILLENEUVE LES BEZIERS
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU CONSTRUCTION
- CGT SPIE CITYNETWORKS SAINT-JEAN
DE VEDAS
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL CONSTRUCTION
- MAUGUIO FEDEX EXPRESS 34 P
- LAVERUNE DSL TELECOM T CGT FAPT
- SNPJS 34 SDJES HERAULT
- SNPEFP 34 SI2P SE SECTION
MONTPELLIER
- FERC SPORT 34 UFOLEP
- SNPJS 34 DRAJES OCCITANIE
- SNPJS 34 CREPS MONTPELLIER
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU FERC
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL FILPAC
- DGFIP-CGT ENFIP ACIF DE
MONTPELLIER
- CIC SUD OUEST HERAULT
- MATMUT BEZIERS
- LA PIEUVRE DU MIDI SNJ-CGT
- FRANCE 3 LANGUEDOC ROUSSILLON
(MONTPELLIER) SNJ-CGT
- REPORTERRE (34) SNJ-CGT

- LA TRIBUNE (34) SNJ-CGT
- ALTERMIDI SNJ-CGT
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU METAUX
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU ORGA SOCIAUX
- SECTION DE LODEVE
- MUTAC PEROLS (SFRAIOS)
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL PORTS ET DOCKS
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU SANTE
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL VAL D'AURELLE
- FRONTIGNAN UES VEOLIA EAU SUD
- MONTPELLIER UES VEOLIA EAU
ETABLISSEMENT NATIONAL
- MONTPELLIER UES VEOLIA EAU SUD
- MONTPELLIER EVENTS - SYNDICAT CGT
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL SOCIETE D'ETUDE
- ALCINA FORETS
- NOTAIRES 99
- SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT
- SYNOX
- ABO ERG GEOTECHNIQUE-SYNDICAT
CGT
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU MARINS
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL TRANSPORT
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES SETE
BASSIN DE THAU TRANSPORT
- CGT FRANCEAGRIMER 34
- SERVICE INSERTION PROBATION CGT
SPIP BEZIERS
- CGT FRANCEAGRIMER 341
- Syndicats créés en 2024 (3) :**
- KYNDRYL MONTPELLIER
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES
TERRITORIAUX
- SYNDICAT COMEMRCE GANGES ET SA
REGION
- Bases créées en 2024 (52) :**
- L'ENTRECOTE
- STRADIVARIUS MONTPELLIER
- LEROY MERLIN SAINT AUNES
- KIABI PEROLS
- CARREFOUR LE CRES
- NOCIBE CGT MONTPELLIER
- MC DONALD'S COMADAL MONTPELLIER
- SAURAMPS CGT
- CAFETERIA ARESTCO
- KFC MONTPELLIER ODYSSEUM
- SNPEFP 34 ECOLES CREATIVES
MONTPELLIER
- SNPEFP 34 CESI
- SNPEFP 34 MEDIASCHOOL
MONTPELLIER
- SNPEFP 34 INSTITUT DES METIERS
NETWORK
- SNPEFP 34 OFIAQ
- SNPEFP 34 AUTOENTREPRENEURS
FORMATION
- ACTION LOGEMENT 34 MONTPELLIER
- BNP PARIBAS PARIS X RETRAITES UD 34
- AESIO EHPAD LOGIS DE HAUTEROCHE
- MBV EHPAD VILLA CLEMENTIA
- STER CLINIQUE ST CLEMENT
- AESIO EHPAD ATHENA
- EHPAD LES JARDINS D'EULALIE
- EHPAD LE MAS DU MOULIN
- OC SANTE EHPAD LES MELIAS
- CROIX ROUGE EHPAD LES GARRIGUES
- CROIX ROUGE EHPAD LES AIGUERELLES
- AESIO EHPAD L'ECRIN DES SAGES
- AESIO EHPAD CITE DES AINES
- AESIO CABINETS DENTAIRE
- MBV EHPAD VILLA IMPRESSA
- AESIO EHPAD MALBOSC
- EHPAD MALBOSC
- MBV EHPAD LES TREILLES
- SYNDICAT INTER ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL SERVICES PUBLICS
- SCP DURAND-JAUVION-CONESA-
DELOCHE-PEREZ - CGT
- SYNDEX MONTPELLIER - SYNDICAT CGT
- VALECO-SYNDICAT CGT
- SCM LE THELEME-SYNDICAT CGT
- IREEDD-SYNDICAT CGT
- EXPERIS FRANCE CASTELNAU-LE-LEZ-
CGT
- SCP GONDARD ET MALAVIALLE-
DUQUOC-CGT
- CGT POLICE SECTION MONTPELLIER 34

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles constituent un des piliers du rapport de force, tant dans les entreprises qu'au plan national. La « double besogne » du syndicalisme CGT ne peut pas être efficace sans des syndicats forts et audibles auprès des salarié-es, synonymes d'un nombre de voix élevées aux élections, tant dans la fonction publique, dans les entreprises du privé qu'aux élections TPE. Cependant, il ne s'agit pas d'être fort dans une entreprise de 15 salarié-es et de laisser de côté des entreprises à forts enjeux électoraux qui regroupent des centaines, voire des milliers de salarié-es dans le département et représentent par conséquent des milliers de voix potentielles.

Durant le mandat écoulé, un suivi régulier des élections professionnelles a été réalisé grâce à l'aide de l'outil confédéral RED (Ressources et Données) et a donné lieu à des comptes rendus à la commission exécutive de l'UD.

Le cycle 4 a été clos le 31 décembre 2024 et le résultat de ce cycle déterminera la représentativité de notre organisation, tant au niveau national qu'au niveau départemental. Cette représentativité revêt une importance capitale pour notre organisation, car plus nous sommes représentatifs, plus nous avons de conseillères et conseillers prud'homme, de mandaté-es au CESER et, surtout, plus nous sommes représentatifs dans les entreprises, plus nous avons de droit syndical pour faire aboutir nos revendications et renforcer notre organisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, nous sommes entrés dans un nouveau cycle électoral, le cycle 5. Dès à présent, nous devons travailler les élections de ce cycle en ciblant des entreprises à fort enjeu électoral, où nous ne sommes pas implantés et en menant campagne dans les entreprises où nous sommes présents.

Lors des élections TPE, qui se sont tenues du 25 novembre au 9 décembre 2024, 103 238 salarié-es des très petites entreprises de notre

département étaient appelé-es au vote et 5 millions au niveau national. Sur ces 103 261, seulement 3 752 ont voté et ont, comme lors du précédent scrutin, placé la CGT en tête, tant sur le département qu'au niveau national. Pour l'Hérault, cela représente 1 044 voix et 28,83 % pour notre organisation.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, voici un récapitulatif des **élections CSE tenues sur le cycle 4** :

- 89 513 inscrit-es dans les entreprises où ont eu lieu les élections ;
- 54 044 salarié-es se sont valablement exprimé-es, soit 60 % de participation ;
- La CGT obtiendrait 29,09 % de représentativité, avec 15 725 voix, soit 2 505 voix d'avance sur la CFDT ;
- La CFDT obtient 24,42 % de représentativité avec 13 072 voix ;
- FO obtient 19,45 % de représentativité avec 10 410 voix ;
- La CFE-CGC obtient 10,30 % de représentativité avec 5 515 voix ;
- La CFTC obtient 7,20 % de représentativité avec 3 853 voix ;
- L'UNSA obtient 5,71 % de représentativité avec 3 056 voix ;
- SOLIDAIRES obtient 2,43 % de représentativité avec 1 301 voix.

Au regard de ce bilan d'activité, nous pouvons nous féliciter collectivement du travail accompli en matière de vie syndicale. Ils nous restent du chemin pour atteindre notre orientation des 10 % de syndiqué-es dans les entreprises où nous sommes implantés, mais nous avons ouvert la voie. L'ensemble des chiffres nous le démontre, le travail collectif paie. Malgré toutes les attaques du capital, les travailleuses et travailleurs dans les entreprises ont encore la volonté de s'organiser pour défendre leurs conditions de travail et leurs conquits sociaux.



FORMATION

Une offre de formation plus complète, diversifiée et adaptée aux besoins de nos syndicats

Conformément au bilan effectué lors de notre précédent congrès, où la nécessité d'étoffer l'offre de formation fut une orientation forte émanant de nos syndicats, l'équipe de formation de l'union départementale a travaillé durant ce mandat sur deux axes.

Renforcement et diversification

En premier lieu, évidemment, il y a le renforcement de l'équipe de formation, car sans formateurs et formatrices, point de formation. Toutes nos activités syndicales, quelles qu'elles soient, reposent sur l'investissement de nos camarades, mais s'il en est bien une où rien ne pourrait se faire sans, c'est bien la formation syndicale.

Aussi, dès l'année 2022, l'union départementale a pris à sa charge d'organiser une formation de formateur·rices à Montpellier rassemblant 12 camarades, dont la plupart furent identifiées lors des formations CSE et CSSCT des années précédentes.

Notre comité régional a également organisé deux sessions en 2023 et 2024, auxquelles une vingtaine de camarades de l'Hérault ont participé.

Certains d'entre eux intégrèrent à l'issue les pôles « Formation » des unions locales de Béziers et Montpellier.

Sur les autres, seulement quatre camarades se sont engagés dans la formation syndicale de l'union départementale et leur montée en compétences nous permet, pour la première fois en 2024, d'être en capacité d'avoir deux équipes de formation « CSE » et deux équipes de formation « CSCCT » de trois personnes chacune.

Ainsi, nous avons pu pallier les impondérables liés à nos activités ou à la vie, mais également répondre aux demandes de formations de nombre de nos syndicats, souvent sur des laps de temps très courts et en dehors du



plan de formation de l'union départementale initialement prévu.

Il est important de réaliser que le parcours de ces « jeunes » formateur·rices qui, venant sur leurs jours de formation syndicale (en plus de leur formation propre), à savoir 18 jours, doit s'apprécier sur un mandat afin d'être en capacité d'intervenir en formation.

En effet, à l'issue de la formation de formateur·rices, des directions de stage leur sont proposées pour ensuite les amener à intervenir une demi-journée ou une journée, mais toujours accompagnées d'un formateur·rice aguerri·e.

Il faut donc du temps pour former un formateur ou une formatrice avant d'en voir les effets sur le déploiement du plan de formation de l'union départementale, même si 2024, il convient de le rappeler, amorce un tournant positif, du moins sur ces thèmes.

Dans un deuxième temps, l'équipe de formation a travaillé à diversifier l'offre de formation, ce qui signifie un investissement très important dans la préparation de nouveaux contenus, qui sont fournis par notre confédération évidemment.

Ce travail ingrat, car dans l'ombre, très lourd en termes de temps et d'énergie, permet à nos syndicats d'avoir accès à des formations sans devoir partir une semaine à Courcelles, comme ce fut le cas pour les formations de formateur·rices et délégué·e syndical·e déployées pour la première fois en 2023 et 2024.

Ont aussi été déployées des formations IHS, QVS, « Salaire », « Troubles musculo-squelettiques » (TMS), « Femmes-Mixité », « Conseiller du salarié », « Démarche revendicative », « Trésorerie », « Extrême droite », « Continuité Syndicale », « Renforcer la CGT, des principes et des actes », CoGiTiel et « Retraite ».

La formation « Trésorerie », toujours très demandée, mais trop peu réalisée malgré des dates proposées, par manque de formateur·rices ou de stagiaires sur ces dates, doit être une priorité sur les années à venir. Des camarades nouvellement en responsabilité sur les missions spécifiques de comptabilité sont d'ores et déjà dans un processus de formation pour s'inscrire dans le déploiement du plan de formation de l'union départementale.

Augmentation notoire de la participation

Au total, toutes formations confondues, ce n'est pas moins de 851 camarades qui ont été formé·es par l'union départementale, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport au précédent mandat.

En détail :

- Troubles musculo-squelettiques : 25 ;
- QVS : 8 ;
- Salaire : 24 ;
- IHS : 131 ;
- Femmes-mixité : 31 ;
- Formateur·rices : 12 ;

- Conseiller du salarié : 25 ;
- PRUDIS : 111 ;
- Démarche revendicative : 8 ;
- Trésorerie : 10 ;
- Extrême droite : 15 ;
- Continuité syndicale : 47 ;
- Renforcer la CGT : 12 ;
- Délégué·e syndical·e : 21 ;
- CoGiTiel : 13 ;
- Retraite : 51 ;
- Niveau 2 Partie 1 : 75 ;
- Niveau 2 Partie 2 : 17 ;
- CSE : 128 ;
- CSSCT : 106.

Concernant les formations CSE, il est à noter que ce mandat a été marqué, entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024, par un cycle électoral important dans le privé, puisque 70 % des CSE ont été renouvelés, ce qui a eu un impact fort sur les demandes de formations 2024 et, normalement, 2025 à venir.

À noter cependant, les difficultés croissantes vis-à-vis de trop nombreux syndicats pour « convaincre » de la nécessité de venir se former à la CGT, la concurrence de cabinets privés qui se revendiquent « proches » de la CGT, quand ce ne sont pas certaines fédérations qui décident de former elles-mêmes leurs élus.

Tous ces facteurs pèsent en termes de temps et d'énergie sur l'activité de la formation syndicale et constituent une source d'inquiétude sur la pérennisation de cette activité même à court terme.

Une prise de conscience générale des syndicats sur ce sujet est impérative.

Sur les formations CSSCT, la fusion des instances et le formidable cadeau offert au grand patronat à travers la disparition juridique des CHSCT semble générer une prise de conscience de la part de nos mandatés sur la nécessité impérieuse d'être bien formé·e à la prévention des risques professionnels.

Un ciblage nécessaire des plans de formation

Néanmoins, si ces résultats, en termes de participation, sont en augmentation, il ne faut pas oublier que le taux de fréquentation et de remplissage de nos formations ne doit pas seulement s'apprécier à l'année, mais plutôt sur



quatre ans, qui est le cycle électoral des CSE le plus courant. Les deux premières années, à l'issue de la mise en place, sont généralement ciblées pour former tous les élu-es en CSE et CSSCT. A contrario, les deux dernières subissent du coup un net recul des demandes sur ces thèmes.

Cet état de fait nous impose des cycles de deux ans de fortes demandes pour lesquels il nous faut être en capacité de répondre en proposant plus de semaines qu'à l'accoutumé sur ces deux thèmes, suivis de deux années plus creuses.

Notre organisation au niveau des plans de formation doit donc évoluer en ciblant, en fonction du cycle électoral, pour proposer des années dites « CSE-CSSCT » et des années plus axées sur des formations DS, Formateur-rices et Niveau 2.

Le Niveau 2, justement, a fait l'objet d'une refonte totale par le pôle de formation de notre confédération et s'intitule désormais « Développer la CGT », module disponible depuis le mois de mai 2023.

L'activité intense en termes de déploiement des formations CSE et CSSCT ne nous a pas permis jusqu'à présent de travailler les nouveaux contenus, de les déployer, raison pour laquelle les deux formations niveau 2 en 2024 ont été faites sous la précédente version.

Pour rappel, cette formation se décompose en deux parties d'une semaine chacune, soit 10 jours de formation. Cela signifie 10 nouveaux jours de formation à travailler en termes de préparation des supports et d'acquisition de contenus très denses, puisque de niveaux 2.

De plus, aujourd'hui, nous faisons face à une pénurie de formateur-rices sur ce thème qui ne nous permet déjà pas d'avoir un-e formateur-ric(e) par journée, puisque nous tenons ces formations à 5 uniquement au lieu de 10, voire 20 idéalement (2 par journées) pour pouvoir faire face à tous les impératifs et sollicitations de chacune et chacun.

L'enjeu de l'année 2025 et du mandat à venir pour la formation syndicale de notre union départementale est d'être en capacité à la fois de réaliser le travail préparatoire d'acquisition des contenus et de réussir à constituer et accompagner une équipe de formateur-rices spécifique pour déployer cette nouvelle version.

Cet objectif est d'ores et déjà matérialisé sur le plan de formation de notre union départementale pour 2025 au mois de novembre.

Nous invitons par ailleurs tous ceux et toutes celles qui n'ont pas fait leur niveau 2 à s'y inscrire, mais également ceux qui l'ont déjà fait, tant la nouvelle version « Développer la CGT » fait l'objet d'une mise à jour et refonte totale et



surtout intègre désormais nos revendications sur l'environnement et les 32 heures.

Il convient là de saluer le travail réalisé par nos camarades du pôle confédéral de formation.

La formation Prudis des conseiller-es prud'hommes est une activité CGT à part entière, sous la responsabilité politique des organisations de la CGT, et a pour objet exclusif la formation spécifique des conseiller-es prud'hommes salarié-es, en l'inscrivant dans le cadre des orientations et principes de fonctionnement de la CGT.

L'année 2023 a été consacrée aux sessions 1 et 2, 2024 a été axée sur l'approfondissement des connaissances, par la réalisation des sessions 3, modules 1 et 2, ainsi qu'un travail spécifique sur l'analyse du contrat de travail par le biais de sessions 4 et 5 sur ce sujet.

Au total, ce ne sont pas moins de 111 camarades qui ont suivis ces formations, agrémentées par des journées d'études sur le référentiel et la préparation de l'assemblée générale du conseil, le tout sous l'égide de Serge Caro et Nadine Bizière, en charge de l'équipe de formation Prudis, dont le rôle et l'efficacité sont à souligner.

Le partenariat avec le Cabinet Diagoris a donné pleinement satisfaction par la mise à disposition d'intervenants sur les formations CSE et CSSCT, toujours très appréciés par les camarades, ainsi que leur disponibilité après les formations pour les syndicats.

Concernant le fonctionnement de la formation syndicale au sein de notre union départementale, ce mandat a fait l'objet de

changements notoires qu'il convient de souligner, à savoir :

- D'une part, l'arrivée de notre nouveau secrétaire administratif Philippe, qui s'est pleinement et rapidement intégré au sein de notre union départementale, mais plus encore dans tout le processus d'inscription de nos formations syndicales. Sa disponibilité, sa rapidité et son efficacité constituent de véritables atouts et sont un facteur de la réussite de la formation syndicale aujourd'hui ;
- D'autre part, le choix fait par le bureau de l'union départementale de désormais gérer l'intégralité du circuit de financement des formations CSE et CSSCT, à travers la réalisation des devis et leur facturation directe, tâches autrefois dévolues au pôle de formation confédérales contre rémunération.

Ce choix s'est imposé à nous suite à la modification du code du travail, une fois encore à l'avantage du patronat, qui stipule que lors d'un renouvellement de mandat CSE, désormais seuls trois jours de formation sont finançables au lieu de cinq auparavant.

À terme, la perte progressive de moyens pour notre union départementale étant de l'ordre de 40 %, cette décision permet d'atténuer, pour l'instant, l'impact de cette nouvelle loi, même si la charge de travail est conséquente.

Il convient, à ce propos, de saluer l'immense travail réalisé par notre camarade Valérie Hirel, en charge d'établir toujours de façon très réactive et rapide les devis des formations,

et par nos camarades du pôle financier, Jean Jacques Minana et Aline Boulhierac, pour la partie facturation et suivis.

L'objectif de 2025 et du mandat à venir sera de pérenniser et de consolider cette organisation.

Une équipe au service de nos syndicats

Enfin, nous ne pouvons pas terminer ce bilan d'activité sur la formation syndicale sans mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux sans l'engagement desquels on ne pourrait pas faire vivre la formation syndicale de notre union départementale et permettre ainsi une formation diversifiée et de qualité pour nos syndicats, la « Team Formation » de l'union départementale de l'Hérault :

Éric Lacoste, Sandrine Le Nohan, Pauline Castellon, Jacky Mirebien, Jean-Jacques Faucet, Joel Pernin, Stéphanie Forté, Sébastien Boudesocque, Hervé Floquet, Alex Feletti, François Lefèvre, Serge Caro, Nadine Bizière, Bertrand Lacabanne, Amandine Bonnafous, Michel Andreu, Bernard Roustan, Sylvie Brunol, Myriam Camison, Ludovic Sigal.

Un remerciement particulier également aux unions locales qui, régulièrement, nous mettent

à dispositions des formateurs, comme Jean-Jacques Faucet (Sète), sur toutes les formations CSE et Niveau 2, ou Sébastien Perret (Béziers), Félix Kirèche et David Baena (Montpellier), ce qui nous permet la réalisation de la semaine du mois de juin au cap d'Agde, où trois formations CSE et CSSCT sont réalisées en même temps.

Il nous semblait primordial de souligner ici leur investissement, leur accompagnement et leur soutien, car seul on n'est rien !

Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie syndicale, constitue un enjeu majeur pour que la CGT atteigne les objectifs qu'elle se fixe.

Pour ce faire, les syndicats doivent s'emparer de la nécessité d'avoir, au sein de leur organisation, un responsable de la formation syndicale qui sera le lien indispensable avec les pôles « Formation » des unions locales et de l'union départementale de notre département afin d'atteindre ces objectifs.

Tels sont les enjeux de notre union départementale et de tous les syndicats de l'Hérault pour les années à venir.



COLLECTIF « FEMMES MIXITÉ »



L'union départementale de l'Hérault participe aux actions féministes partout dans le département, s'inscrivant à l'intersyndicale pour travailler chaque année conjointement aux initiatives lors des dates immanquables de la lutte féministe, les 8 mars, 25 novembre et 28 septembre. Il y a aussi les incontournables « intersyndicales femmes », à Paris ou, en 2024, notre camarade Khadija, secrétaire générale du syndicat Onet, qui a mené la lutte contre la précarité des salarié-es sur le site du CHU de Montpellier et a participé à une des tables rondes sur les emplois féminisés, souvent les plus vulnérables et sous-payés.

Le collectif « Femmes mixité » (CFM) de l'union départementale de l'Hérault a initié, en septembre 2019, l'organisation d'une inter-orga féministe pour mener des luttes contre les

violences sexistes et sexuelles (VSS) faites aux femmes et pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, à laquelle avaient répondu, pour une première réunion, le Planning familial et l'Union communiste libertaire (UCL), la FSU s'étant excusée.

Avec nos réseaux respectifs, nous avons élargi aux autres organisations syndicales, associations féministes et partis politiques, ce qui a permis d'organiser d'importantes manifestations ces dernières années. Petit à petit l'inter-orga féministe de Montpellier s'est constituée et a fait son cheminement.

Les salarié-es qui se mettent en grève le 8 mars sont plus nombreuses et nombreux grâce au travail de nos camarades, femmes et hommes, qui luttent pour l'égalité réelle sur leurs lieux de travail et dans la vie en général.

2023

Le 25 novembre est la journée où les syndicats interpellent le patronat sur son devoir de protection des salarié-es pour gagner la mise en place de plans de prévention contre les VSS au travail et manifestent dans les rues de notre département pour la fin de ce fléau sociétal et pour une société meilleure.

2024

En 2024, nous constatons que nos cortèges rajeunissent et une dynamique revendicative sur les questions de l'égalité et des violences sexistes et sexuelles au travail et dans l'ensemble de la société s'installe chez nos militantes et militants.

Le 8 mars 2024, contre vents et marées, les militants CGT de l'Hérault ont manifesté massivement, partout dans le département, à Montpellier, Béziers, Lodève, Sète, Ganges et Bédarieux.

La formation syndicale

La formation pour l'égalité et contre les VSS au travail a réuni nombre de camarades désireuses et désireux d'en apprendre plus sur un enjeu syndical important.

Elles et ils sont venu-es s'armer pour que leurs syndicats interpellent les employeurs sur ses responsabilités et pouvoir gagner l'égalité réel entre les femmes et les hommes et la mise en place partout de plans de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

En 2024, nous avons pu compter sur la présence, en tant que formatrice, de Rachel Silveira, maîtresse de conférences à l'université Paris ouest Nanterre et qui est à l'initiative de la campagne CGT « Revaloriser le travail du soin et du lien ».

« Revaloriser le travail du soin et du lien, c'est tirer les leçons de la crise sanitaire. C'est se donner, enfin, les moyens de construire une société qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité. »

Vous êtes toutes et tous les bienvenu-es pour renforcer le collectif « Femmes mixité » et contribuer à créer une société plus juste où la lutte des classes est la voie à suivre.



UNION SYNDICALE DES RETRAITÉ·ES (USR)

Depuis notre dernier congrès de l'union syndicale des retraité·es (USR) 34 de mars 2022, la France et le monde sont en mouvement ; les retraité·es, dans leur grande majorité, veulent une retraite paisible, mais subissent, comme les actives et actifs, le mouvement du monde, de la France, de l'Hérault.

Ces trois années 2022, 2023, 2024 ont vu les inégalités prospérer. En effet, la société française laisse de côté les plus fragiles, dont bon nombre de retraité·es. La course au profit, de plus en plus intense, cherche à balayer les acquis du Conseil national de la résistance (CNR).

La discrimination devient la règle et se décline dans de nombreux domaines.

Le « tout numérique » ignore une partie non négligeable des citoyens, en particulier les plus âgés. Les disparités des territoires créent des inégalités qui s'ajoutent à celles des revenus. L'accès aux services publics se transforme en parcours du combattant. Les maisons de retraite privées illustrent la recherche effrénée du profit, qui conduit trop souvent à la maltraitance institutionnelle des pensionnaires.

Dans le public, les moyens insuffisants conduisent aux mêmes souffrances. Comme tous les citoyens, les retraité·es subissent l'inflation et les quelques augmentations de pensions ne suffisent pas à compenser la perte du pouvoir d'achat.

Les retraité·es de l'Hérault en action

Quelle a été notre activité face à cette situation ?

Ces trois années ont connu de nombreuses actions des retraité·es organisées autour de nos revendications :

1. Pour le relèvement du niveau des pensions de base et complémentaires.
2. Pour de véritables services publics.
3. Pour l'accès aux soins et un financement de la Sécurité sociale adapté aux besoins des salariés et des retraité·es.

Notre organisation USR 34 a été présente lors de toutes les journées d'actions initiées par le « Groupe des 9 » (CGT, FO, CFTC, CFE-CGT, FSU, Solidaires, RFP, LSR, Ensemble et solidaires). C'est bien notre USR qui a été motrice pour la réussite de toutes ces journées. L'unité affichée par le G9 renforce la confiance des retraité·es dans l'action syndicale et montre au gouvernement nos capacités de mobilisation.

Pour la plupart des actions, trois territoires sont retenus pour manifester dans l'Hérault : Montpellier, Béziers, Bédarieux. Pouvons-nous faire mieux ?

Nous reprenons ci-après l'ensemble des rendez-vous revendicatifs dans l'Hérault :

- La manifestation régionale du 24 mars 2022 à Montpellier a permis de rassembler 3 000 retraité·es à l'appel du « Groupe des 9 » ;
- Dans le cadre de la consultation nationale et du questionnaire « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? », une journée d'action est initiée le 2 juin 2022 devant la préfecture de l'Hérault. L'une des revendications est une revalorisation immédiate de 300 € des pensions et des retraites ;
- Rassemblement devant le Medef le mercredi 26 octobre 2022 à Montpellier pour les retraites complémentaires Agirc-Arrco. Une pétition a été ouverte et une délégation reçue pour :
 - o La revalorisation des retraites d'au moins le montant de l'inflation à 6,1 % pour l'année 2022 et le rattrapage pour l'année 2021,
 - o La revalorisation du point retraite en début d'année,
 - o La suspension de la sous-indexation de 0,5 %,
 - o La suspension de la contribution d'équilibre de 1 %,
 - o La suspension du malus de 10 % sur 3 ans,
 - o Le calcul des points d'achat dès le premier euro cotisé.

- Motion envoyée le 5 décembre 2022 à l'attention de M. Didier Weckner, président de l'Agirc-Arrco;
- Mobilisation unitaire des retraité-es de l'Hérault le 15 juin 2023 à Montpellier sur les revendications concernant le pouvoir d'achat;
- Rassemblements et manifestations dans le département le 24 octobre 2023 pour une augmentation immédiate de 10 %. Les prix augmentent bien plus que nos retraites et pensions;
- Mobilisations dans le département le 26 mars 2024 avec trois lieux de rendez-vous (Montpellier, Béziers, Bédarieux). Les organisations de retraité-es du « Groupe des 9 » ont évoqué lors d'une audience les points suivants:
 - o Précarité et pauvreté chez les retraité-es,
 - o Disparition des services publics de proximité,
 - o Création de centres de santé dans le cadre des services publics,
 - o Isolement des retraité-es avec le numérique,
 - o Les compléments santé qui prennent le pas sur la Sécurité sociale et qui vont augmenter.
- Conférence de presse le 9 octobre 2024 sur le pouvoir d'achat, la santé, l'autonomie, les services publics et la fiscalité.
- Action du « Groupe des 9 » du 3 décembre 2024 sur l'Hérault avec trois rassemblements et manifestations sur le pouvoir d'achat (plus de 400 manifestants) et une pétition qui a recueilli 1 670 signatures, ce qui est important sur un mois.

Il faut également signaler la présence importante des retraité-es pendant l'action sur la réforme des retraites en 2023, le 1^{er} mai et pour les actions menées contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et contre les idées d'extrême droite.

Notre USR 34 a participé aux congrès de l'USR 11 et de l'USR 66 en 2024, ainsi qu'au congrès de l'union locale de Ganges.

Plusieurs nouveautés ont été mises en place, à savoir :

- Journée d'étude sur le renforcement et la continuité syndicale chez les retraité-es, le 30 avril 2024;
- Formation « Découvrir le syndicalisme retraité » les 14 et 15 octobre 2024 à Béziers;
- Création d'un journal, depuis 2023, destiné aux retraité-es.

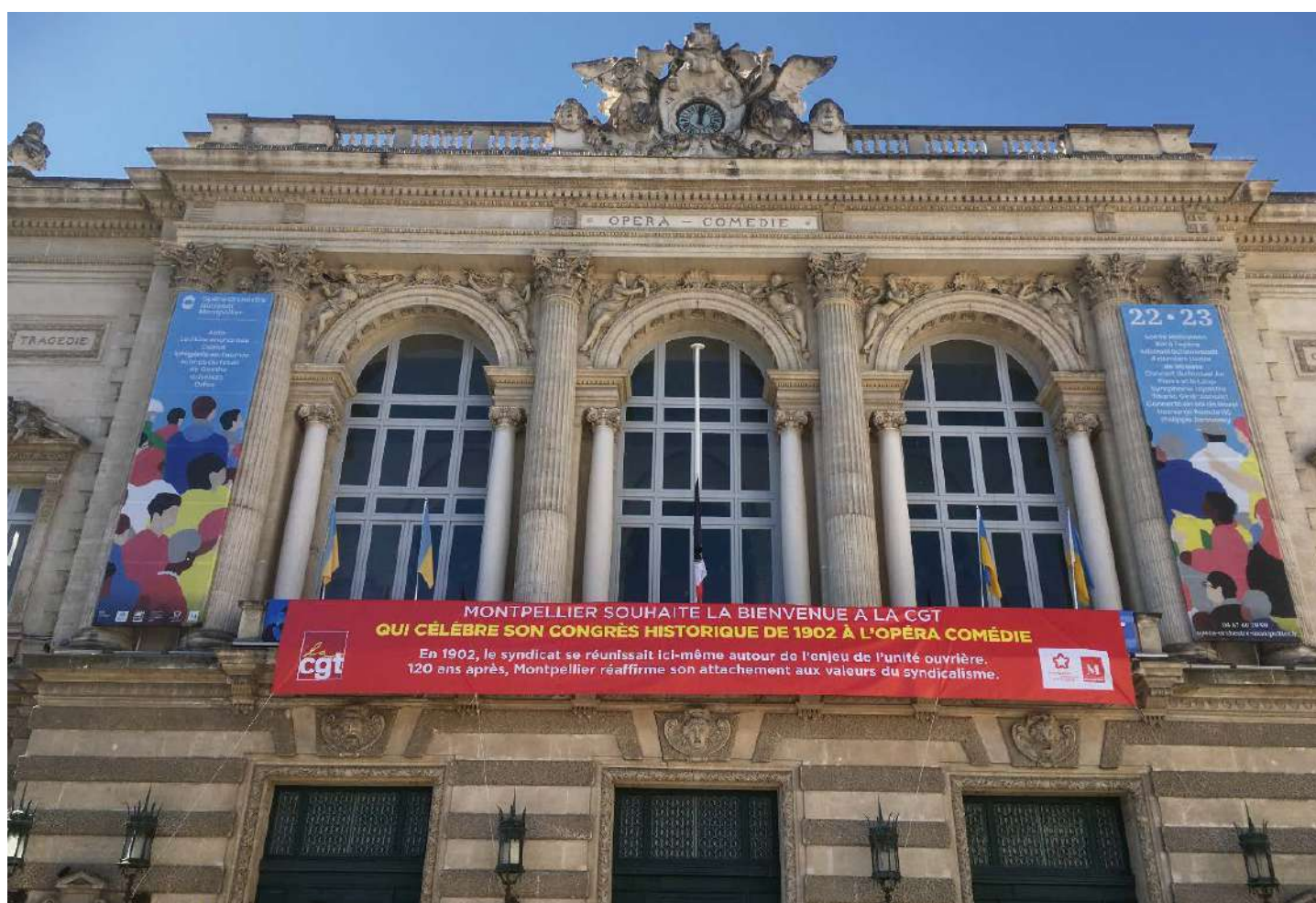
Ce bilan d'activité démontre que notre USR 34 est active et qu'il nous faut continuer à pérenniser nos actions et que cela passe par le renforcement de l'adhésion et la continuité syndicale.



INSTITUT D'HISTOIRE SOCIAL CGT 34

« Connaître l'histoire du mouvement syndical, c'est assimiler l'expérience des générations passées pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière »

Discours d'inauguration de l'IHS CGT national lors de sa création en 1982.



Suite à une décision du congrès de l'union départementale de 2010, un Institut d'histoire sociale (IHS) CGT 34 « Marcel CAILLE » a été créé en 2013, sous la forme d'une association loi 1901, conformément aux souhaits de l'IHS national (créé en 1982) d'avoir des instituts départementaux, régionaux et fédéraux (en référence à la structuration de la CGT).

L'association IHS 34 CGT mène différentes activités : sauvegarde et valorisation des archives syndicales, travaux de recherche

et publications, interventions et formation auprès des militant·es ou salarié·es, organisations des conférences-débats sur notre histoire, etc. Cette activité est menée en lien avec l'IHS national, nous apprécions leur aide très précieuse, toujours attentionnée et bienveillante.

Nous accueillons aussi des étudiant·es, des chercheur·ses qui ont besoin de sources historiques ou de témoins de l'histoire ouvrière.

L'union départementale et les unions locales de l'Hérault, l'USR, l'USD sont adhérent-es de l'IHS, ainsi que quelques syndicats et des militant-es. Nous invitons tous les syndicats et les militant-es à adhérer.

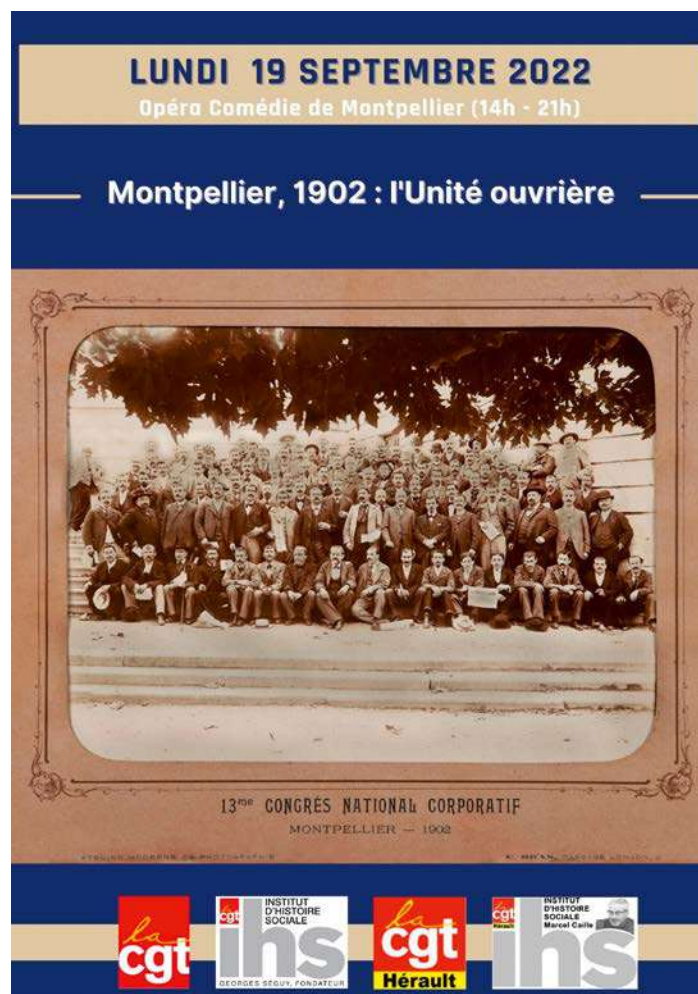
Depuis le dernier congrès de l'union départementale CGT 34, nous avons mené de nombreuses initiatives auxquelles des militant-es de la CGT et des adhérent-s de l'IHS ont pu participer. Nous avons cependant encore beaucoup de travail pour que nos syndicats invitent toutes et tous nos syndiqué-es à participer à ces initiatives dans le cadre de la formation militante.

À partir de 2022, avec l'aide du secteur formation de l'UD, les camarades salarié-es ont pu participer aux initiatives dans le cadre de la formation syndicale (congrès de formation économique, sociale, environnementale et syndicale), dont peuvent bénéficier les salarié-es à condition de faire la demande à l'employeur 30 jours minimum avant.

Centenaire du Congrès confédéral de la CGT de 1902 à Montpellier : célébration de l'Unité ouvrière le 19 septembre 2022

Ce congrès est considéré comme le deuxième congrès constitutif de la CGT. La CGT a été créée en 1895, au congrès de Limoges, afin « *d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité les travailleurs en lutte pour leur émancipation totale* » : les deux conceptions du syndicalisme entre « *les syndicats d'industrie et de métiers* » et les bourses du travail devaient se rejoindre dans la nouvelle confédération. Mais il faudra plusieurs congrès pour aboutir à une organisation structurée décidée au congrès de Montpellier de 1902, où la CGT s'affirme désormais comme l'ensemble articulé de fédérations du champ professionnel et des unions territoriales.

Près de 500 militant-es et invité-es ont assisté à l'initiative préparée par la confédération, l'IHS national, l'UD 34 et l'IHS 34, le lundi 19 septembre, à la même période où s'était tenu ce congrès et dans le même lieu, l'Opéra Comédie de Montpellier. La Commission exécutive confédérale (CEC) était présente



avec le secrétaire général Philippe Martinez, et l'IHS national avec son président Gilbert Garrel, qui nous a beaucoup aidé pour la préparation.

Après une première table ronde avec des chercheur-ses, historien (Stéphane Sirot), politiste (Sophie Beroud) et un syndicaliste de l'IHS national, Jérôme Beauvisage, de jeunes chercheur-ses nous ont présentés leur regard sur ce passé de la CGT, grâce à un partenariat avec la Maison des sciences de l'Homme de Montpellier (CNRS).

Nous avons rendu Hommage à Jacques Blin, premier secrétaire de l'IHS CGT 34, en présentant son ouvrage, que nous avons publié à titre posthume : « *Le mouvement ouvrier de l'Hérault en lutte et en congrès, 1895 création de la CGT à 1938, veille de la seconde guerre mondiale* ».

Puis une représentation théâtrale de la « Compagnie Internationale Alligator » nous a embarqué en 1902, au cœur de ce congrès de Montpellier, en nous faisant revivre les doutes et les espoirs de l'époque. Ce fut un bel hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battu-es et qui se battent

encore aujourd'hui. Un apéritif dinatoire nous a permis de terminer dans une grande convivialité.

Conférences-débats

Des camarades ont pu participer à des conférences-débats, toujours dans le cadre de la formation syndicale :

- « *Il y a 80 ans, 19 héraultais étaient "déportés" en Algérie* », avec Georges Sentis, historien, le 22 mars 2022 ;
- « *Retraites, 100 ans de conceptions et de luttes syndicales* » avec Stéphane Sirot, historien, le 17 février 2023. Puis nous avons tenu, l'après-midi, l'assemblée générale de l'IHS ;
- « *L'État contre les syndicalistes* », avec Michel Pigenet, historien, le 8 décembre 2023 ;
- « *Agir pour la paix* » avec Gilbert Garrel, président de l'Institut d'histoire sociale CGT, et Franck Perrin, coordination CGT Thales, le 26 avril 2024 ;
- « *À la conquête du temps libre* », avec Maryse Dumas de l'IHS CGT national, le 26 janvier 2024. Puis nous avons tenu, l'après-midi, l'assemblée générale de l'IHS.

Interventions dans les congrès

Nous avons répondu aux sollicitations des unions locales, de l'union syndicale départementale (USD) Santé et Action sociale et de quelques syndicats pour une courte intervention et la tenue d'un stand de vente de publications lors de leurs congrès.

Archivage des documents

Sans archives, pas d'écriture de l'histoire de la CGT possible.

Nous avons avancé, depuis 2022, pour la conservation des archives des unions locales de Bédarieux, Béziers et Sète, qui commencent à être déposées aux Archives départementales (AD) à Pierres-Vives à Montpellier. Le CHU de Montpellier a déposé un magnifique ancien drapeau brodé. La solution de dépôt aux archives départementales permet de conserver, de restaurer si nécessaire, tout type de document, en le sécurisant avec la possibilité de restitution. Cela permet aussi de mettre à disposition des chercheur·ses la mémoire

ouvrière (avec autorisation du syndicat pour les archives les plus récentes).



Stage « Sensibilisation aux archives »

Ce stage s'est tenu du 29 au 31 janvier 2025, avec la présence d'un archiviste de l'IHS national.

Participation aux hommages

- Chaque 7 mars: hommage en gares de Montpellier et Béziers à Pierre Semard, secrétaire général de la CGT cheminots et militant politique, fusillé le 7 mars 1942 par les Nazis ;
- Chaque 17 octobre: commémoration à Montpellier et Béziers de l'anniversaire du massacre et de l'emprisonnement de nombreux Algériens à Paris le 17 octobre 1961 par la police française ;
- Autour de chaque 11 novembre à Aniane: rassemblement annuel pour la paix et la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale ;
- 21 février 2024: à Montpellier, commémoration à la mémoire de Missak et Mélinée Manouchian et des 23 résistant·es FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre émigrée) symbolisé·es par l'« Affiche rouge », arrêté·es en novembre 1943, torturé·es, condamné·es à mort et exécutés le 21 février 1944 au Mont-Valérien pour 22 d'entre eux, le 10 mai pour Olga Bancic, seule femme du groupe, décapitée à Stuttgart ;

- 16 novembre 2024 : hommage à Michèle Domenech, combattante de la Résistance à Boujan-sur-Libron.

Travail depuis 2022 sur « Les femmes et le syndicalisme dans l'Hérault »

- 1- Le travail des femmes.
- 2- Les luttes menées par les femmes dans notre département.
- 3- La place des femmes dans le syndicalisme.
- 4- Un recueil de témoignages de militantes.

Publications

- Jacques Blin, « Le mouvement ouvrier de l'Hérault en lutte et en congrès, 1895 création de la CGT à 1938, veille de la seconde guerre mondiale », publication posthume en 2022 ;

- Notices dans le Maitron (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social) : Georges Vercoutre à publier ;
- Robert DAVIS, fascicule « Histoire de la Bourse du travail de Montpellier », 2022.

Nous sommes peu nombreux-ses pour mener cette activité, nous lançons depuis longtemps un appel à nous rejoindre. Chacun et chacune peut apporter sa contribution afin de faire encore mieux connaître l'histoire ouvrière, syndicale et sociale de notre département et la longue expérience de la CGT.

Notre appel concerne aussi les syndicats, les archives de la CGT ne peuvent pas finir dans des bennes à ordures : sans archives, pas d'écriture de l'histoire de la CGT possible !



Uniques, ensemble.

Ensemble, nous nous mobilisons pour une évolution positive de la société. Une transformation inclusive vers un monde qui ne laisse personne sur le bord du chemin. Un monde où tout le monde a sa place.

Et ce, quels que soient son identité, son parcours, ses aspirations.

Nous sommes tous différents, et nos différences nous réunissent.

Mieux, elles nous réussissent.

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE



APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social : 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0015 - communication publicitaire à caractère non contractuel

ACTION CGT 34



la
cgt

Action CGT 34

Journal édité par l'Union Départementale CGT de l'Hérault

UD CGT 34 Maison des syndicats

474 Allée Henry II de Montmorency
34000 Montpellier

Tél : 04 67 15 91 67 – Fax : 04 67 15 63 92

Mail : secretariat@cgt34.fr

L'actu CGT 34 sur le net, c'est : <https://herault.cgt.fr/>

L'info, c'est aussi : facebook.com/udcgt.herault/

Directeur de publication : Serge Ragazzacci

Diffusion gratuite

Impression : Rivet Presse Edition - Limoges

05 55 04 49 50

Origine du papier : France

